

## Rochefort et Oléron



Le nouvel édile, Jim Roumégous, écoute les explications de François Bargain (à droite). S. G.

SAINT-TROJAN-LES-BAINS

# Le sort du P'tit Train fixé aujourd'hui

Le 16 juin, François Bargain, le gérant du P'tit Train, a convié les élus saint-trojanais à une balade avant la décision du tribunal administratif ce mardi

**F**rançois Bargain, patron du P'tit Train de Saint-Trojan mais aussi chef de gare et conducteur, n'a pas convié par hasard les nouveaux élus... La fragilité de cette zone, de Gatseau à Maumusson, il en a fait un cheval de bataille qui lui vaut quelques déboires avec les autorités. Des déboires qui lui font tout de même risquer de l'emprisonnement et de fortes amendes ! « Oui, on a utilisé des engins pour prendre du sable et combler une brèche. Oui, on a sans doute tué quelques lézards lors de cette opération de confortement de la dune, mais ils seraient morts noyés de toute façon, si on n'avait rien fait! », explique-t-il, résigné.

François Bargain détaille : « On a perdu 900 mètres en soixante ans à

la pointe de Maumusson. La palissade de la Libération, érigée entre 1947 et 1965 notamment par des harkis rapatriés d'Algérie, a disparu. Or, on sait que, normalement, un cycle d'érosion dure environ soixante ans. Il est ensuite suivi d'un cycle d'accrétion. Ce que l'on constate, sur place, c'est que, ces dernières années, l'érosion semble freiner, on a perdu 10 mètres l'an passé, et très peu également les années précédentes. Le phénomène d'érosion semble ralentir, c'est donc maintenant qu'il faut agir, reconstituer la dune, pour protéger la pointe. »

### Quatre brèches

Ce qu'il déplore ? Le fait qu'il n'y ait que deux agents de l'Office national

des forêts (ONF) sur le secteur, chargés, l'un du secteur boisé, l'autre du littoral. Trop peu pour agir. Les conséquences ? Elles peuvent coûter cher : « Il y a actuellement quatre

**« Cette brèche menace directement la forêt située en contrebas ! »**

brèches dans le dernier cordon dunaire situé entre le terminus du P'tit Train et la pointe de Gatseau, la mer y entre à chaque fort coefficient de marée et les élargit. Une brèche créée cet hiver faisait au départ cinq mètres de large pour 10 mètres de profondeur, elle compte aujourd'hui 50 mètres de large sur 250 mètres de profondeur ! Nous comblons une autre brèche, côté nord, depuis cinq ans, elle s'est créée à la jonction de deux palissades érigées par l'homme au XIX<sup>e</sup> siècle. Cette brèche menace directement la forêt située en contrebas ! »

Il alerte : « Si la pointe de Gatseau disparaît, le pertuis s'agrandira, il pourra faire près de deux kilomètres de large, les tempêtes pourront ainsi frapper de plein fouet Ronces-les-Bains, avec des conséquences économiques importantes pour les maisons situées en bord de mer. »

La suite de ses déboires judiciaires, il les connaîtra ce mardi 23 juin. François Bargain sera alors fixé, il connaîtra le délibéré de l'assignation au tribunal administratif fait par la préfecture à la suite des travaux de confortement de l'enrochement au niveau de Gatseau, commencés en l'absence de réponse des services de l'État, après deux mois d'attente.

Ce même jour, il se rendra au siège de l'Office français de la biodiversité, qui l'a convoqué dans le cadre d'une enquête judiciaire pour modification sans autorisation d'un site classé. « Un site qui n'a connu aucuns travaux de la part de l'ONF, ces 40 dernières années, alors qu'il subit la plus forte érosion d'Europe. »

**Stéphanie Gollard**